



Hausses de prix insuffisantes pour les transports publics

L'Union des transports publics (UTP) a annoncé une augmentation des prix des transports publics de 1,5 % en moyenne en décembre 2011. Cette hausse est censée couvrir l'augmentation des coûts induite par le développement de l'offre. economie suisse estime que les usagers devraient prendre en charge une part plus importante des coûts et considère cette hausse insuffisante.

On ignore encore l'ampleur exacte des majorations de prix annoncées hier. Pour le savoir, l'UTP organise ces 30 prochains jours un relevé auprès des entreprises de transport participant aux tarifs. Par ailleurs, le surveillant des prix peut demander à l'UTP de faire marche arrière, autrement dit de renoncer complètement ou partiellement aux hausses de prix.

La participation accrue des usagers constitue un pas dans la bonne direction car ils doivent assumer une part plus importante des coûts. Jusqu'ici, le développement continu des prestations n'a pas été suffisamment répercuté sur les prix. La dernière adaptation a eu lieu fin 2010, trois ans après la précédente. Or le réseau de transport public s'est nettement étendu ces dernières années, le matériel roulant a été amélioré et les temps de parcours ont été raccourcis. Une hausse de prix de 1,5 % en moyenne semble trop modeste, sachant que le renchérissement devrait avoisiner 1% et que le taux d'autofinancement des transports publics reste inférieur à 50 %. En conséquence, il convient de continuer à augmenter la participation aux coûts des usagers et, parallèlement, de réduire le financement croisé entre la route et le rail. Du point de vue économique, cela supprimerait des incitations inopportunes pour les usagers des transports publics.